



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-61024>

Département(s) de publication : **78**

Annonce n° **25-61024**

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Mairie de Mantes La Jolie

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 21780361800016

**Ville :** Mantes la jolie

**Code postal :** 78200

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 78

### Section 2 - Communication

**Lien vers le profil d'acheteur :** <https://www.achatpublic.com/sdm/ent2/gen/index.jsp>

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** Thomas BENTO

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L2141-1 et suivants du Code de la Commande Publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés. Les candidats peuvent utiliser le formulaire "DC1-Lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses cotraitants", dans sa version mise à jour, disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires>. Le candidat pourra également produire ces informations sur papier libre
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne

exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin

**Technique d'achat :** Accord-cadre

**Date et heure limite de réception des plis :** 19/06/2025 à 12:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Oui

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

**Identification des catégories d'acheteurs intervenant (si accord-cadre) :** Collectivité territoriale

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Accord-Cadre relatif au précâblage de courant faible des bâtiments communaux de la Ville de Mantes-la-Jolie

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45311100

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** Accord-Cadre relatif au précâblage de courant faible des bâtiments communaux de la Ville de Mantes-la-Jolie

**Lieu principal d'exécution du marché :** Territoire de la Ville de Mantes-la-Jolie

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** L'accord-cadre court à compter de sa date de notification pour une première période qui prendra fin le 31/12/2025. Il sera ensuite reconductible tacitement trois fois, pour des durées annuelles. Le pouvoir adjudicateur prend par écrit la décision de ne pas reconduire. La notification de cette décision doit intervenir 2 mois avant la fin de la période de validité en cours. (Période de garantie de parfait achèvement comprise).

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 30/05/2025